



SOMMAIRE

1. Approbation
2. Règlement Intérieur
3. Centrair
4. CR visite DAHER/SOCATA
5. Tarifs pieces d'occasion
6. Assurance multirisques
7. Site Internet, Adresses
8. 8.33
9. Situation associations
10. Les accidents
11. Moteurs sous garantie
12. DR400 Barcelonnette
13. Divers

Présents

CHRISTIAN BON

PIERRE ALBERTINI

Georges CHEVALET

GERARD CHIOCCI

GERARD COUTELIER

Michel CRUETTE

Daniel GAIME

Bernard GUILLEMIN

GILLES HUG

Christian LECUYER

Daniel PERCIAUX

JEAN-MICHEL ROY

Absents excusés:

PIERRE ARROYO

JOSEPH BOCCARELLI

GERARD CHIOCCI

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le CONSEIL approuve le compte rendu de la réunion du 22 avril 2016.

2. REGLEMENT INTERIEUR

Toutes les modifications demandées à ce jour ont été approuvées et inscrites.
Le Règlement Intérieur sera enregistré sur le site ANEPVV dès transfert au secrétariat.

3. CENTRAIR

Pas d'évolution concernant ce dossier suite à la mission FFVV/ANEPVV a été réalisé le 31 mars au Blanc.

4. COMPTE RENDU VISITE DAHER / SOCATA

Christian BON et Gérard COUTELIER se sont rendu à la Société DAHER pour contacts et négociations concernant la fourniture de pièces de Rallye.
Ouverture d'un compte par club pour Documents Rallye correspondant aux références des manuels d'entretien.
Un courrier précisera les nouvelles dispositions.

5. TARIF DES PIECES D'OCCASION

Réflexion autour de la gestion du stock des pièces d'occasion au coût élevé.
Pour équilibrer cette gestion il reviendrait :

- à augmenter la cotisation fonctionnement de 0,18 à 0,20
- diminuer le fond de réserve de 1,5 à 1,3
- prendre en considération le nombre d'aéronefs en Prévoyance (MS : 76)
- niveau de tarif à 20% du neuf + frais
- Pour les pièces à l'état neuf, acquises par l'ANEPVV, ainsi que les ailerons, la remise sera de 50%. La différence étant prise en charge par le fond de réserve.

6. ASSURANCE MULTIRISQUE ANEPVV

Le Conseil donne son accord pour le devis.

7. SITE INTERNET ADRESSES MAIL

Gérard Chiocci étant absent ce sujet sera repris lors de notre prochain Conseil.
Un regroupement pour l'hébergement est souhaitable.
Création d'une adresse ANEPVV.

8. RADIOS 8.33

Une précision concerne la prise en charge de cette dépense qui reste exceptionnelle et ne concerne que l'équipement de radio de base.

9. LE POINT SUR LA SITUATION DES ASSOCIATIONS

À la date de ce Conseil d'Administration
Nombre d'Associations Inscrite 159
Nombre d'Associations inscrites en Prévoyance : 93
Pourcentage du suivi des règlements 2016 réglé à ce jour : 34,17%

10. LE POINT SUR LES ACCIDENTS

Pour l'année 2016:

- 13 sinistres sont enregistrés au titre ANEPVV.

11. CAS DES MOTEURS SOUS GARANTIE (NIMBUS)

Le Conseil acte la prise en charge par la RTR des coûts supplémentaires non couverts par la garantie (montage/démontage par exemple).

12. CAS DU DR 400 DE BARCELONNETTE

L'aéronef peut être mis en vente pour pièces compte tenu de la « non réparabilité ».

13. DIVERS

ASW 27

Le Conseil donne son accord pour affecter le fuselage de l'ASW 27 au Lycée Technique de Digne afin de construire un simulateur.

ARRAPAT

Nous n'avons aucune solution compatible avec notre Règlement Intérieur pour donner une réponse favorable à la demande de prise en charge des matériels de l'ARRAPAT à des conditions particulières.

ENAC

Une reunion est envisagée à la fin de l'été avec l'ENAC de Castelnaudary avec C. BON, G. COUTELIER & M. CRUETTE. Pour objet un point sur le stock de moteur et les besoins de nouveaux kits.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée vers 16h00.

Prochaine réunion du CONSEIL le 09 septembre 2016 – Paris -

Rédacteur Daniel Perciaux